

Rédaction : 8, rue de l'Hôpital-Saint-Louis
75010 Paris

Administration : 10, avenue Victor-Hugo
55800 Revigny-sur-Ornain

N° d'enregistrement formation continue : 41.55.00163.55
Région Lorraine

Convention simplifiée de formation professionnelle continue

Entre les soussignés :

1 – Le Journal des psychologues (Martin Media S.A.S.)

2 – (organisme employeur)

pour M^{me}-M. (participant)

est conclue la convention suivante en application du livre IX du Code du travail portant sur l'organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'Éducation permanente et des articles R 950.1 et suivants de ce livre.

Art. 1 – L'organisme de formation organise l'action de formation suivante :

1 – Intitulé

XXI^e Forum professionnel des psychologues

Journées d'étude et de formation s'adressant aux psychologues, aux travailleurs sociaux et aux professions apparentées.

Thématique :

ÊTRE PSYCHOLOGUE. De la diversité des pratiques à l'unité de la psychologie ?

2 – Objectifs

Approfondir la réflexion professionnelle sur la pratique, l'éthique et les référents théoriques ; en particulier comprendre comment dans la clinique actuelle émergent de nouvelles pratiques en lien avec l'évolution de la demande, des cadres d'exercice et des connaissances :

Psychologue est une profession reconnue depuis 1985, qui comprend des fonctions définies, des responsabilités revendiquées et assumées dans le respect des règles éthiques et déontologiques énoncées par la profession. Vingt ans après, qu'en est-il ? Le précédent Forum a montré une évolution certaine dans la manière, pour les psychologues, d'assumer leur profession avec ses écueils, ses ambiguïtés, mais aussi avec vitalité et compétence. Le Forum est ce lieu par excellence où les pratiques s'entrecroisent, se parlent, s'expriment sans couleur partisane, mais avec force et conviction. Si les besoins en intervention psychologique ne sont plus à démontrer, reste que l'accueil, l'écoute et l'accompagnement sont à interroger. La pratique du psychologue demeure celle d'une « autre scène » confrontée au social, sans cesse à réinventer. Nous la mettrons au travail et en questions lors de ces trois jours.

3 – Programme et méthodes

Le forum se déroulera sur trois jours (20 heures) au cours desquels se tiendront :

- **quatre séances plénières et conférences**

qui aborderont les apports fondamentaux, ancrages historiques et avancées conceptuelles autour du thème. Elles poseront le cadre de réflexion de l'ensemble des journées d'étude ;

- **cinq groupes de travail**

autour d'un modérateur structurant l'élaboration de chaque groupe, professionnels et universitaires présenteront leurs approches du thème traité à partir de leurs travaux de recherche ou de leur pratique ;

- **des ateliers :**

centrés sur une approche spécifique, une technique ou des modes d'intervention, ils permettront d'approfondir le thème en mettant en avant les aspects liés à la pratique et les éléments de formation professionnelle.

4 – Types d'actions de formation (au sens de l'article de formation L 900 2 du Code du travail)

Perfectionnement des connaissances et de la pratique.

5 – Dates

23, 24 et 25 novembre 2006.

6 – Lieu

Avignon, Palais des Papes.

Art. 2 – L'organisme de formation y accueillera la personne suivante

Nom – Fonction (participant) :

Art. 3 – En contrepartie de cette action de formation, l'employeur s'engage à acquitter les frais de participation soit 340 € TTC

Règlement :

par chèque bancaire à l'ordre du *Journal des psychologues* – Martin Media S.A.S.

par virement bancaire

RIP : 20041 01010 0222889 Y 031 03 – IBAN : FR 63 20041 01010 0222889 Y 031 03 – BIC : PSSTFRPPNCY

Pour l'employeur

Pour l'organisme de formation